

Décision Générale colonial

Décision n° 351 18 mai 1941

n° 351 18

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 18 mai 1941
Numéro JO n° 534 du 31/05/1941	Date du numéro 31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

La validité de la permission de quinze jours, accordée à M. Lebaillif par décision du 12 mai 1941, est reportée du 20 mai au 2 juin 1941. Elle prendra tin le 10 juin inclus.